

## CULTURE ET PROJET CULTUREL AU SEIN DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2021

---

Notre projet culturel est un projet « humain » qui s'adresse à des humains en devenir. Il est de même humain car il doit lutter, nous l'avons déjà écrit en septembre 2019, contre les « routines » (ou les questionner), le manque de temps.... et nouveauté depuis début 2020 : « la Covid-19 ».

A l'école comme à l'extérieur pourtant, la culture ne peut être empêchée. Certes, nous en faisons chacun dans nos disciplines mais force est de constater que des projets qui dépassent celles-ci et les font entrer une dimension intellectuelle plus grande sont toujours porteurs pour nos élèves. Cela forge leurs souvenirs du lycée (et c'est indispensable), intègre les élèves, décloisonne et valorise les disciplines, fait rencontrer des compétences jusque-là trop isolés par les distinguo disciplinaires et les murs hermétiques de nos salles de classe.

Alors comment faire ? Comment concilier les actions culturelles et nos obligations, l'émancipation culturelle et nos cours, l'obligation pour tout élève de bénéficier d'un parcours culturel chaque année et les emplois du temps ? Et en 2020-2021, quid d'une année « covidienne » où il faudra pourtant bien vivre en continuant à faire, se projeter, aimer ce que l'on fait ?

Quelques éléments de réponse :

→ **Des projets, encore des projets, toujours des réussites**

Notre établissement a encore besoin de sortir des préjugés, ceux qui ont cours à l'extérieur mais aussi ceux encore tenaces sur ce qui existe. Comptons le nombre de projets lancés, des voyages aux concours, en passant par les sorties et les acteurs du monde de la culture qui nous rendent visite chaque année : c'est colossal ! Nous sommes donc bien un lycée « de projets », mais de projets à soutenir et dont il faut parler (cf. communications).

→ **L'option « médiaS » prend son envol**

Option expérimentale en 2019-2021, elle devient désormais une option pleinement soutenue académiquement et ancrée dans les possibilités de formation de notre lycée. Transdisciplinaire, dispensant un cours théorique et mettant en œuvre des ateliers pratiques, elle bénéficiera aux Secondes qui l'ont adopté et désormais aux classes de Première à raison de 2h/semaine pour un déploiement sur les trois niveaux en 2021-2022. Cette option accueille cette année les SES comme discipline participante, preuve de l'ouverture et de la complémentarité de ce projet. Chacun peut d'ailleurs solliciter les élèves et Professeurs de l'option « médiaS » pour des projets dans ce domaine.

→ **Ma discipline est culturelle**

Chaque matière fait partie d'un pan culturel : culture littéraire, humaniste ou scientifique par exemple. Aussi, ce projet culturel s'inscrit dans une culture au quotidien. Les projets « classe » (sorties pédagogiques) comme l'illustration de vos cours par un exemple concret font partie du volet culturel. En ce sens, chaque projet ou action doit être valorisée et peut être valorisée par les services culturels du rectorat.

→ **Communiquer**

Vous serez amenés dans l'année à voir des affiches concernant tel ou tel concours, telle ou telle action ou tel ou tel appel à projet. Professeur principal ou non, **nous en appelons à votre bon sens et aux raisons/passions qui font que nous sommes Professeurs : parlons à nos élèves ce qui a lieu dans nos établissements du point de vue culturel, suscitons l'envie.** Cela ne prend pas beaucoup de temps mais est bénéfique.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'une adresse « culture » est à disposition des élèves comme des personnels :

**cdg-culture@outlook.com**

### Un rappel des lignes directrices de notre projet culturel

Les axes qui ont été construits depuis 2017 entrent dans leur troisième année. Ils doivent être approfondis et permettent de penser notre action plus largement :

- **Axe 1 : Faire de la culture un « quotidien de l'établissement » pour tous**

Il s'agit de l'axe principal du projet d'établissement. Comme explicité plus en amont, la position de notre établissement et le bassin dans lequel il s'intègre exige que le lycée soit un point d'entrée pour eux dans la culture. Faire de la culture « un quotidien », c'est penser chacun de nos projets avec un volet culturel affirmé et non cosmétique. Inclure la culture dans les pratiques et les discours

quotidiens est à l'évidence un des meilleurs moyens pour inclure les élèves : de fait, au-delà de l'aspect géographique, s'il s'agit d'une politique culturelle s'adressant à tous, elle touche d'abord les plus défavorisés. Exemple : faire venir un auteur à l'échelle de plusieurs classes, laisser les élèves proposer des « clubs » autonomes et supervisés au sein de l'établissement, reconstruire un foyer dynamique, inscrire les élèves dans les projets académiques proposés (concours photo).

- **Axe 2 : Communiquer sur nos actions culturelles**

A toutes les échelles, à l'interne d'abord puis à l'extérieur aussi, nous devons nous efforcer de communiquer sur nos projets et le volet culture de chacun d'entre eux. Reprenant ainsi pour la culture une ambition générale de notre établissement, le volet culturel du projet d'établissement estime en effet que communiquer au sein de l'établissement sur les projets ayant eu lieu (à l'échelle de la classe par exemple), c'est entraîner des projets secondaires et toucher l'ensemble des élèves. Dans la politique « des petits pas », s'inspirer donc de chacun petit projet pour porter l'ensemble du lycée. Communiquer comment ? Via les canaux traditionnels (Pronote), via une adresse dédiée à la culture (cdg-culture@outlook.com gérée par le Professeur référent culture), via nos couloirs qui doivent retrouver de l'attractivité, via le site internet cdg-longperrier.fr. Communiquer avec qui ? Entre nous tout d'abord, pour renforcer le lien équipe pédagogique, élèves et parents ; puis, ou en parallèle, avec l'extérieur : intervenants extérieurs, renforcement du lien crée avec les structures lors des différentes actions.

- **Axe 3 : Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative de l'ensemble des acteurs**

Enfin, le volet culturel de notre établissement a pour objectif de favoriser l'autonomie de tous les acteurs : équipes pédagogiques, élèves, parents. Pour cela, il s'agit d'avancer sur les deux axes précédents qui constituent des éléments de confiance envers l'établissement et sa capacité à avancer sur les projets qu'il met en place. De même, la prise d'initiative est favorisée par la « promotion » auprès des équipes comme des élèves du rôle du Professeur référent culture qui se veut être un appui pour chaque projet naissant, qu'il suivra par la suite. Chaque fiche action pour devra s'accompagner d'un volet culturel clair et de la prise de conscience de chaque acteur que son projet doit être promu au sein de l'établissement selon la logique suivante : « un projet porteur réalisé = dans cet établissement, proposer un projet culturel ambitieux fonctionne » Ce gain en autonomie passe enfin par une remise en action de lieux favorisant les projets : alcôves du CDI, foyer des élèves à rénover, extérieurs à aménager via des clubs dédiés (exemple projet STMG sur le développement durable).

Ces axes, témoignant des besoins de notre établissement, respectent les trois points fondamentaux du référentiel de l'éducation artistique et culturelle, élaboré par le Conseil supérieur des programmes (J.O. du 7 juillet 2015) :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire
- Développer et renforcer leurs pratiques artistiques
- Favoriser la rencontre avec des artistes et des œuvres et la fréquentation de lieux culturels

***En bref, vous l'aurez compris, notre lycée a besoin de travailler encore plus ensemble... entre autres, pour la culture.***

Excellente rentrée 2020 à toutes et tous.

A. PLANCHOT-GEFFARD  
Professeur référent culture  
Professeur d'Histoire-Géographie et EMC